

Présent·es : 9 personnes (dont le preneur de notes :)

Corinne Delepierre, Romaine Martinella, Damien Wirths, Nkiko Nsengimana, Charles Djomo, Florent Puppis, Philippe Solms, Jérémie Schaeli.

## **1. Tour de présentation et rappel des étapes-clés depuis le forum du 20.11.2021**

Ce soir est la 7ème séance concernant l'assemblée.

**20.11.21 Forum N°3** : table-ronde avec BS-BE-Vernier + rêves et post-its

**26.01.22** Portage AQ, par ex par acteurs collectifs du quartier  
Participation des habitant·es : pas de cotisations et délibérations en mode landsgemeinde

4 domaines d'action

- relations inter-habitant·es
- portage ou soutien de projets de quartier
- relations inter-quartiers
- relations avec la Ville

**16.03.22** Partage d'infos et de ressentis, d'où : attention au rythme de préparation et à la communication.  
Qui sont les acteurs du quartier ? → cartographie.

**18.05.22** Présentation de Nicolas Künzler – Forum 1203 St-Jean-Charmilles

**31.08.22** Amendement de la charte de co-construction et préparation du forum n°4 à venir.

**11.09.22 Forum N° 4** : Travail sur les missions et structures de l'assemblée + information et communication + adoption de la charte de co-construction.

Compléments et détails sur → <http://ecoquartier.ch/reflexion-assemblee-de-quartier>

## **2. Actions depuis la dernière réunion**

Philippe Solms et Patrick Beetschen ont repris tout le contenu échangé au cours des différentes séances préalables et font la proposition d'un document de synthèse. Le but étant de clarifier les éléments de cadrage qui pourraient définir ce qu'est l'assemblée (et ce qu'elle n'est pas) et formeraient une base sur laquelle débattre pour la suite.

## **3. Présentation par Ph. Solms du document de synthèse proposé (cf. en fin de compte rendu)**

Quelques précisions :

La question de l'organisation est évidemment au cœur de la réflexion encore à mener. De nombreuses pistes ont jusqu'ici été évoquées et vont devoir être discutées.

2 choses importantes apparues dans les échanges mais pas reprises dans ce document :

**Mission «faire du lien»** : l'assemblée est-elle la bonne instance pour faire ce travail de terrain qui serait a priori au cœur de la mission de l'animation socioculturelle (donc association de quartier et maison de quartier) ?

**Cotisation** : s'inspirant de l'exemple du Forum 1203 St-Jean Charmilles à Genève, la proposition serait de fixer une cotisation à zéro franc. (il s'agit ici d'un simple oubli de la part des rédacteurs)

#### 4. Réactions au texte

- Damien Wirths (VDL-EJQ) : salue le travail effectué ; reste à définir le lien précis avec le personnel de la MQ ; rôle important de hiérarchiser les demandes, attentes, besoins du quartier ; ne défend pas d'intérêt ? Peut-être nommer au moins celui de défendre le quartier ; substitution des élus ? Pas en termes de compétences, mais l'assemblée pourrait être complémentaire et offrir un canal apolitique pour faire valoir les demandes du quartier au niveau politique.
- Florent Puppis (Fondation Bois-Gentil) : salue l'idée de synergie derrière l'assemblée, ingrédient fondamental pour développer des projets ; un but important : pouvoir identifier les différents acteurs présents au niveau local ; autre but : promouvoir les différents moyens de s'impliquer ; offres de la fondation : actuellement la fondation gère 2 restaurants publics, elle aura des salles qui pourront être mises à disposition du public et a des compétences en matière d'animation à partager.
- Corinne Delepierre (Asso quartier Bossons-PdL) : dit qu'il est essentiel qu'il existe un «bureau» (quelle que soit sa forme exacte) qui accueille les demandes / idées et oriente, cas échéant apporte une aide directe aux personnes ayant ces demandes.
- Nkiko Nsengimana (habitant) : pense qu'il sera important de soigner l'articulation entre l'assemblée, la maison de quartier et l'association de quartier.
- Romaine Martinella (VDL-BDM) : souligne aussi l'importance de la terminologie entre assemblée, forum, association etc.. ; l'assemblée de quartier pourrait même être l'association conventionnée avec la maison de quartier, dans l'éventualité où l'association de quartier peinerait à rassembler suffisamment de forces actives ; enjeu fort du temps disponible chez les gens qui s'impliquent : rassembler plutôt que disperser.
- Charles Djomo (habitant) : dit que la gouvernance dans le quartier représente un nœud central, qu'il s'agit aujourd'hui de communiquer clairement pour clarifier la situation et éviter la spéculation ; une assemblée peut devenir l'instance permettant de «gérer le quartier» mais elle reste à constituer.

#### 5. Propositions d'amendement du document

##### Réflexions sur le nom de la structure

«quartier» : risque de confusion, notamment avec l'association de quartier

«forum» : terme pour l'instant utilisé par la Ville, qui compte poursuivre avec les forums des Plaines-du-Loup pour l'étape 2 de l'écoquartier, etc. Point à garder à l'esprit dans l'évolution de l'utilisation des termes, en particulier si la Ville mandate ou sollicite l'assemblée pour certaines parties des consultations.

→ Proposition : assemblée citoyenne ; important aussi de distinguer clairement la structure et les rencontres qu'elle organise !

##### §1 : De quoi s'agit-il ?

- *Ajout* : Pour fédérer les acteurs du quartier
- *Ajout* : Pour promouvoir les moyens de s'impliquer en faveur du quartier
- *Modification* : Pour soutenir ~~et réaliser~~ des projets d'intérêt de quartier (raison : ne pas être trop dans l'opérationnel)

##### §2 : Comment ça marche ?

###### Processus :

Attention à l'emploi du terme «forum», cf. «réflexion sur le nom de la structure» ci-dessus.

## 6. *Précisions*

- La MQ sera un outil à disposition de l'association de quartier pour réaliser l'animation socioculturelle.
- Une grande attention doit être dévolue à éviter tout doublon entre les différentes instances du quartier.

## 7. *Information importante*

- Le 23 novembre prochain se tiendra une assemblée générale extraordinaire de l'association de quartier des Bossons - Plaines-du-Loup. Puisque le comité actuel se retire, des membres doivent se proposer pour le remplacer. A défaut il s'agira de voter la dissolution de l'association. L'AG extraordinaire est ouverte au public intéressé mais les votes seront évidemment réservés aux membres de l'association.

## 8. *Service offert par les mandataires*

Les mandataires (mandataires participation pour les forums des Plaines-du-Loup, Jérémie Schaeli et Lisa Levy/Beryl Sepulveda) sont confrontés à une limite de leurs heures pour les forums. Quelle est l'utilité de la présence des mandataires pour la prise des comptes rendus ? Faut-il poursuivre ainsi ?

### **L'avis des personnes présentes :**

- La neutralité de cette prise de note est importante, c'est ce dont on bénéficie ici avec J. Schaeli
  - Importance d'avoir le «service» plutôt que de devoir mobiliser les forces bénévoles supplémentaires
  - C'est un rôle qui manque à de nombreuses associations
  - C'est la seule chose dont le groupe a vraiment besoin ! Tout le reste (convocations, logistique, animation, etc) peut facilement être assuré par le groupe lui-même.
  - Philippe Solms peut assurer, grâce à son emploi de coordinateur de l'Association écoquartier, de nombreuses tâches mais pas toutes !
  - On constate une nette baisse des membres dans les associations. Constituer un noyau est de plus en plus difficile. Un tel soutien est utile pour y pallier.
  - Pour l'expérience du forum 1203 à Genève, la qualité de la prise de note a été relevée comme étant essentielle. On peut facilement atteindre là les limites des bonnes volontés bénévoles.
- Peut-être la question peut-elle aussi trouver réponse auprès de EJQ. Des discussions devront avoir lieu en fonction aussi des décisions prises par l'association de quartier le 23.11.

## 9. *Quelles suites à cette soirée ?*

- **Prochaine réunion fixée au mercredi 8 mars 2023, 18h30-20h30, lieu à confirmer.**
- **Prochain forum le 4 juin 2023** avec large place pour la démarche assemblée.
- **Rappel : il est prévu que l'assemblée citoyenne «démarré» officiellement au forum n°6, prévu à l'automne 2023 / hiver 2023-2024.**

Ci-dessous le document de synthèse mis en discussion. En rouge : les modifications apportées le 9.11.2022

### L'Assemblée ~~citoyenne de quartier~~ du Nord [« du Nord » est un exemple de nom], de quoi s'agit-il ?

L'Assemblée de quartier du Nord est un espace d'information, de débat et d'action, ainsi qu'une interface avec les autorités de la Ville et les autres quartiers lausannois.

- › Pour donner la parole aux habitant-es
- › Pour fédérer les acteurs du quartier
- › Pour promouvoir les moyens de s'impliquer en faveur du quartier
- › Pour nouer des dialogues entre habitant-es, élu-es, administrations, associations et autres acteur-trices
- › Pour soutenir et réaliser des projets d'intérêt commun
- › Pour favoriser le développement de la citoyenneté et de la démocratie sur le plan local

### Comment ça marche ?

L'Assemblée de quartier du Nord est une association composée de membres individuel-les et collectif-ves (associations, entreprises, groupes d'intérêt) lié-es au quartier. Les sujets de débats sont apportés par les habitant-es et autres acteur-trices du quartier, qu'ils soient membres ou non de l'Assemblée.

#### Organisation :

Comité ? groupe de pilotage ? bénéficiant de l'appui d'une coordination professionnalisée ou non ? Lien avec la Maison de quartier ?

#### Processus :

Les sujets sont apportés/initiés/soumis dans des forums de quartier [rappeler la distinction entre « assemblée citoyenne », qui désigne la structure, et « forums » qui désignent les rencontres organisées par l'assemblée] (physiques ou numériques). Ils peuvent faire l'objet d'un approfondissement en groupe de travail thématique et sont mis en œuvre, cas échéant, par le comité-groupe de pilotage-coordination. Ils font ensuite l'objet d'un retour d'information systématique lors des forums ultérieurs qui les quittent.

### Quelques principes

- › L'Assemblée ~~citoyenne de quartier~~ du Nord est indépendante
- › L'Assemblée ~~citoyenne de quartier~~ du Nord a un pouvoir d'initiative, mais ne se substitue pas aux élu-es
- › L'Assemblée ~~citoyenne de quartier~~ du Nord est neutre et sans couleur politique
- › L'Assemblée ~~citoyenne de quartier~~ du Nord n'est pas une association de défense d'intérêts